ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bruits

Question écrite n° 123226

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables sur le fait que la réglementation en matière de nuisances de bruit le long des autoroutes est beaucoup moins restrictive pour les autoroutes construites avant 1992 que pour les autoroutes plus récentes. Or, le résultat pour les riverains est tout aussi négatif et elle souhaiterait donc qu'il lui indique quelles sont les mesures qu'il envisage de prendre en la matière.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 123226
Rubrique : Déchets, pollution et nuisances
Ministère interrogé : écologie, développement et aménagement durables
Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4677